ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Concours d'entrée

Rapport Jury 2026

Géographie

UNIVERSITÉ DE LYON

ENS DE LYON

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Composition de géographie

- **SÉRIE : Lettres et Arts, Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve écrite**

Sujet : « Habiter les espaces ruraux dans les mondes indiens »

Remarques générales

Le sujet « Habiter les espaces ruraux dans les mondes indiens » était accompagné d'un fond de carte de la zone au programme au format A4, comportant les limites des États.

Lors de la session 2026, le jury, composé de 55 membres, a évalué les copies de 3 678 candidates et candidats présents (parmi lesquelles huit copies blanches). La moyenne de la composition de géographie s'établit à 10,1, pour une médiane de 10 et un écart-type de 3,82. La distribution des notes est relativement équilibrée : 45 % des copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 10,5, tandis que 16,9 % des copies ont atteint ou dépassé 14. Enfin, 75 copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 18.

Dans l'ensemble, les copies témoignent d'une préparation sérieuse et d'un niveau satisfaisant. La plupart des candidates et candidats disposent d'une solide culture géographique régionale et ont mobilisé de nombreux exemples sur les dynamiques contemporaines à l'œuvre dans les espaces ruraux des mondes indiens. Les écarts entre les copies tiennent toutefois moins à la quantité des connaissances mobilisées qu'à la capacité à définir précisément les notions, en particulier celle de l'« habiter », à construire une démonstration et à articuler les différentes échelles d'analyse. Enfin, le jury rappelle que la clarté de la rédaction, la correction de la langue, ainsi que la lisibilité et la qualité des productions graphiques participent pleinement à la démonstration géographique.

I. Définir précisément le sujet et construire une problématique

Ce sujet répondait à un attendu du programme, la majorité de la population de la région résidant dans les espaces ruraux, tout en présentant l'intérêt d'être traité sous l'angle de l'habiter. Il s'agissait pour les candidates et candidats de mettre en évidence la diversité des espaces ruraux dans les mondes indiens et, ce faisant, d'aborder l'ensemble des États de la région au programme. Par ailleurs, la notion d'« habiter » – concept central de la géographie contemporaine et figurant dans la lettre de cadrage – invitait à aller au-delà de la seule question « Se loger dans les mondes indiens ». Elle permettait d'explorer les multiples modes d'habiter et d'appropriation des espaces ruraux, tout en articulant différentes échelles d'analyse, allant de l'espace domestique et du village jusqu'à la région, en montrant comment ces pratiques varient selon les contextes ruraux et régionaux.

A. Faire de la notion d'« habiter » le fil directeur de la composition

Le terme **«** habiter **»** constituait le principal enjeu notionnel du sujet et l'un des critères permettant de différencier les copies. Une partie des candidates et candidats a su mobiliser les travaux de Mathis Stock, Olivier Lazzarotti, plus rarement Guy Di Méo ou Armand Frémont. Certaines et certains ont également fait référence à Heidegger. Les meilleures copies ont surtout montré que l'habiter renvoie à une relation réciproque entre les sociétés et les espaces, qui ne se limite ni à l'habitat matériel, ni à l'occupation du sol ou à l'activité agricole. Il était ainsi possible de décliner l'habiter à partir de différents verbes : se loger, travailler, se nourrir, se déplacer, s'instruire, pratiquer des loisirs, rendre un culte, aménager, s'adapter, s'approprier, voire lutter pour un territoire. Cette approche permettait de prendre en compte la diversité des pratiques spatiales quotidiennes, des appropriations et des représentations des sociétés.

Dans les mondes indiens, l'habiter permettait notamment de montrer comment les rapports sociaux s'inscrivent dans l'espace. Le système des castes, par exemple, segmente physiquement le village : localisation différenciée des quartiers, accès inégal aux puits, marginalisation spatiale des *Dalits*, hiérarchies symboliques et sociales inscrites dans la topographie villageoise. L'habiter est alors une distance sociale matérialisée dans l'espace. La dimension du genre pouvait également être mobilisée pour montrer les inégalités d'appropriation de l'espace.

La question des mobilités constituait aussi un enjeu central en lien avec l'habiter. Les mobilités pendulaires, saisonnières, circulaires ou internationales permettaient d'interroger les relations entre plusieurs lieux de vie, tandis que le tourisme pouvait être envisagé comme une forme d'habiter temporaire. Les travaux de Mathis Stock autour de l'« habiter polytopique » pouvaient éclairer ces situations de multi-résidence et les liens entre village, ville, métropole et espace international. Par ailleurs, les meilleures copies ont su montrer que la mobilité ne signifie pas nécessairement rupture avec le village, mais au contraire réorganisation des liens à distance.

Enfin, les dimensions symboliques et culturelles de l'habiter ont été insuffisamment exploitées. Les pratiques religieuses, la question de l'appartenance et de l'attachement aux territoires ou encore les rapports aux animaux et aux milieux pouvaient pourtant donner lieu à des développements originaux et permettre de montrer que l'habiter ne se réduit pas aux seules pratiques matérielles de l'espace.

B. Penser les espaces ruraux autrement que par opposition aux villes

La définition des « espaces ruraux » a souvent été limitée à une approche par opposition aux espaces urbains. Cette définition en creux était insuffisante et conduisait à une représentation des espaces ruraux comme des espaces résiduels ou en marge. Les meilleures copies ont su mettre en évidence des formes de transition, d'hybridation et d'interpénétration entre les espaces ruraux et urbains. Les travaux de Terry McGee sur les *desakota* pouvaient contribuer à dépasser l'opposition entre espaces urbains et ruraux. De même, les grands corridors de développement, comme le corridor industriel Delhi-Mumbai, montrent que l'intégration des espaces ruraux aux dynamiques métropolitaines est sélective et peut produire des effets tunnel. Par ailleurs, les espaces ruraux des mondes indiens ne sauraient être réduits à une campagne indifférenciée. Ils présentent des niveaux d'intégration très variables aux réseaux

urbains, aux marchés nationaux et internationaux, aux infrastructures et aux systèmes migratoires. Ils sont également traversés par des transformations profondes des activités, des pratiques et des formes de peuplement.

Le jury a regretté que certaines copies plaquent sur les mondes indiens des définitions construites à partir de la situation française ou européenne, sans prendre en compte les spécificités statistiques, sociales et spatiales des territoires étudiés. Il convient de rappeler que les espaces ruraux des mondes indiens se caractérisent souvent par des densités de population très élevées, tandis que d'autres espaces sont semi-désertiques : ces deux situations constituent des configurations très éloignées des densités moyennes observées en Europe occidentale. Le jury invite également à se garder des représentations déclinistes et misérabilistes des espaces ruraux, trop souvent envisagés sous le seul prisme de la pauvreté, du retard ou de la déprise, au détriment de la diversité de leurs dynamiques, de leurs ressources et des capacités d'action des populations.

C. Prendre l'expression « mondes indiens » dans toute son acception

L'expression « mondes indiens » ne devait pas être assimilée à l'Inde seule. La lettre de cadrage permettait d'en préciser le périmètre et devait conduire les candidates et candidats à considérer la diversité des situations à l'échelle de l'Asie du Sud. Si la plupart des copies ont pris en compte l'ensemble des pays au programme, l'ouverture régionale reste inégale. Certaines copies mobilisent ainsi à tort la Birmanie ou la Chine, tandis que d'autres ont fait le choix de laisser de côté les espaces insulaires du Sri Lanka et des Maldives sans réelle justification.

D. Construire une problématique pertinente

D'une manière générale, le jury constate que la méthode de la dissertation est bien maîtrisée, en particulier dans la construction des introductions, mais qu'un travail reste nécessaire pour renforcer la dimension démonstrative du devoir. La problématisation devait faire l'objet d'un soin particulier. Trop de copies se contentent encore d'annoncer un plan sans faire apparaître de tension dans le sujet. Par ailleurs, les termes du sujet étaient parfois bien définis dans l'introduction, avant de disparaître du développement. Les meilleures copies faisaient au contraire de la notion d'habiter le fil directeur de la démonstration, en interrogeant, par exemple, la transformation des modes d'habiter dans le contexte des changements globaux, les relations entre capabilités et possibilités d'habiter ou encore les effets différenciés de la mondialisation sur l'habiter dans les espaces ruraux.

Il convient de rappeler que le jury n'attendait pas un plan prédéfini : c'est la qualité du raisonnement, la pertinence des exemples et leur capacité à démontrer une idée qui permettaient de distinguer les meilleures copies. À titre d'illustration, le plan suivant d'une candidate ou d'un candidat permettait d'articuler les dimensions sociales, politiques, économiques, environnementales et territoriales du sujet, tout en faisant de l'habiter le fil directeur de la réflexion :

I. Habiter les espaces ruraux des mondes indiens : activités, circulations et identités

1. Des espaces majoritairement agricoles

2. L'importance des mobilités comme élément structurant des espaces ruraux

3. La question de l'appartenance au territoire dans les espaces ruraux

II. Faire des choix : les capabilités dont disposent les populations rurales structurent l'habiter

1. Des espaces de concentration de la pauvreté, des inégalités socio-économiques et de genre

2. Des capabilités dépendantes de la gouvernance locale

3. Des logiques *top-down* qui bouleversent l'habiter et l'environnement

III. Quand « habiter » peut devenir « subir »

1. Les espaces ruraux : des « pièges pauvreté-environnement » (Edward B. Barbier) ? Quand les faibles capabilités des habitantes et habitants du rural rencontrent les vulnérabilités environnementales

2. Les tentatives d'adaptation locales face aux risques et aux crises

3. La recomposition des pratiques d'habiter : varier les revenus, changer d'activité, partir pour revenir, partir pour ne plus revenir

La construction de la démonstration supposait également de dépasser une lecture urbano-centrée des espaces ruraux. Les meilleures copies étaient ainsi capables de penser les espaces ruraux dans leurs relations avec les villes, sans pour autant les réduire à leur dépendance à l'égard des espaces urbains. En effet, le jury a regretté que certaines copies envisagent principalement les campagnes comme des espaces périphériques, en difficulté ou en voie de disparition. Afin d'éviter toute généralisation excessive, les candidates et candidats pouvaient donc construire une typologie des espaces ruraux en lien avec la question de l'habiter. Une telle démarche permettait d'éviter une vision homogène des espaces ruraux dans les mondes indiens, à condition de ne pas juxtaposer les cas et de faire ressortir les mécanismes qui expliquent leurs trajectoires différenciées. Attention, plusieurs copies proposaient des typologies, mais sans toujours expliciter les critères permettant de distinguer les catégories retenues. Un autre exemple tiré d'une bonne copie présentait le plan suivant. La première partie mettait en évidence la diversité des modes d'habiter dans les espaces ruraux des mondes indiens, à partir d'une typologie s'appuyant à la fois sur les densités de population et sur les différents degrés d'intégration des territoires. La deuxième partie examinait les tensions et les concurrences en lien avec l'habiter qui traversent ces espaces : conflits pour l'accès à la terre, stratégies et contrôle des pouvoirs publics, vulnérabilités sociales et environnementales. Enfin, la troisième partie analysait les transformations des pratiques et des représentations autour de l'habiter dans les espaces ruraux de la zone au programme, à travers le développement de nouvelles mobilités, les recompositions paysagères et les redéfinitions de la ruralité.

Ces deux exemples montrent que plusieurs constructions étaient possibles, dès lors qu'elles permettaient de faire progresser le raisonnement et de maintenir un lien étroit avec les termes du sujet.

À l'inverse, plusieurs copies consacraient leur première partie à l'histoire des comptoirs et des ports coloniaux dans la région. Ces développements, lorsqu'ils occupaient une place importante dans la dissertation, conduisaient à s'éloigner du sujet. Il en va de même pour les parties entières consacrées à Gandhi, à Nehru ou à l'organisation héritée de la colonisation britannique. Les références historiques peuvent être pertinentes lorsqu'elles permettent d'expliquer une organisation spatiale actuelle ou une dynamique géographique contemporaine, mais elles ne doivent pas devenir un développement autonome déconnecté du sujet. Le jury rappelle qu'une dissertation de géographie doit absolument éviter de commencer par une partie historique.

La maîtrise des articulations d'échelles demeure inégale entre les copies. Les exemples sont encore trop souvent étudiés à l'échelle nationale, principalement celle de l'Inde ou du Pakistan, alors que l'analyse gagnait à articuler les échelles du village, du bassin versant, de la région, de l'État, de la métropole et des réseaux internationaux. La précision locale ne s'oppose pas à la généralisation : elle doit au contraire permettre de mettre au jour un mécanisme plus large, avant de revenir à l'espace étudié. C'est cette capacité à changer d'échelle sans perdre le fil de la démonstration qui permettait de donner toute leur portée aux exemples mobilisés.

Enfin, la conclusion est trop souvent absente, réduite à quelques lignes ou simplement répétitive, y compris dans de bonnes copies. Or, elle constitue un moment essentiel du devoir. Elle doit comporter deux temps : une réponse claire et synthétique à la problématique, reprenant les principaux acquis de la démonstration, ainsi qu'une ouverture maîtrisée.

II. Une solide culture géographique à mettre au service de la démonstration

A. Une bonne connaissance de la géographie régionale et des exemples riches à généraliser

La plupart des copies témoignent d'une bonne connaissance de l'Asie du Sud et s'appuient sur des exemples variés issus des différents États au programme. Le jury relève notamment un effort appréciable pour ne pas réduire les « mondes indiens » à l'Inde seule et pour diversifier les espaces mobilisés à l'appui de la démonstration. Cependant, un nombre important de copies demeure très largement centré sur l'Inde et sur quelques études de cas particulièrement connues. Les meilleures copies sont celles qui mettent en regard des trajectoires territoriales différenciées au sein de la région au programme et qui articulent les principaux enjeux contemporains — mondialisation, changements globaux, risques, mobilités — à des territoires précisément identifiés.

La plupart des copies présentent des études de cas précises et territorialisées. Plusieurs exemples ont été utilisés de manière pertinente, comme les recompositions agraires du Pendjab, le tourisme de haute montagne au Népal, les dynamiques migratoires dans le Kerala ou la crevetticulture et les risques cycloniques au Bangladesh. D'autres exemples, en revanche, ont été très fréquemment mobilisés, sans toujours être suffisamment explicités ou mis en relation avec le sujet, comme le mouvement naxalite ou la Révolution verte, qui occupe souvent une place disproportionnée dans les copies. Le jury a apprécié des exemples plus originaux et adaptés au sujet, témoignant d'un travail d'approfondissement du programme et d'une véritable problématisation, tels que la préservation forestière au Bhoutan, l'industrie

textile au Sri Lanka, le rôle des yaks dans les recompositions des paysages agricoles au Népal ou les transformations territoriales du Baloutchistan pakistanais. Certaines copies ont enfin su mobiliser avec pertinence des références cinématographiques ou littéraires sur l'habiter rural, comme le film bhoutanais *L'École au bout du monde* (2020), le film satirique indien *Peepli Live* (2010) ou la série télévisée indienne *Panchayat* (2020) pour éclairer les manières d'habiter les espaces ruraux.

Dans le cadre du sujet, l'enjeu était de faire ressortir, à partir des situations étudiées, la diversité des formes d'habiter et des organisations rurales dans les mondes indiens. De nombreuses copies auraient ainsi gagné à mieux décrire la matérialité de ces espaces ruraux : organisation des villages et des espaces domestiques, infrastructures et réseaux, formes d'exploitation agricole, localisation des activités, hiérarchisation spatiale ou encore relations avec les espaces urbains. Le jury souligne toutefois que la richesse d'un exemple ne vaut que par son inscription dans une démonstration géographique. Les meilleures copies savent précisément localiser les situations étudiées, les relier à des pratiques et des dynamiques sociales, et les articuler à une démonstration d'ensemble. L'étude de la plaine rizicole du Teraï au Népal à partir des travaux de Marie-Amélie Candau, Romain Valadaud et Olivia Aubriot constitue à cet égard un exemple convaincant. L'analyse des inégalités d'accès à l'eau entre populations Tharu et Madhesis, en lien avec leur position dans la plaine et avec les processus de territorialisation des infrastructures hydrauliques, permettait de montrer comment les hiérarchies sociales et ethniques contribuent à différencier les modes d'habiter dans les espaces ruraux à l'échelle locale. À l'inverse, certains exemples très spécifiques ou statistiquement marginaux sont restés insuffisamment analysés. Le jury rappelle ainsi qu'un exemple ne peut constituer à lui seul l'argumentation : il doit être décrit, analysé, spatialisé, puis replacé dans une tendance plus large, valable à l'échelle d'un pays, de plusieurs pays ou de l'ensemble régional lorsque cela est pertinent.

B. <u>Des références scientifiques pertinentes à exploiter davantage</u>

Les copies témoignent d'une connaissance importante de la géographie française sur la région, mobilisant à la fois des références classiques et des travaux plus contemporains, avec parfois les titres exacts et les dates de publication. Les travaux de Blandine Ripert ont été fréquemment mobilisés, aux côtés de ceux de François Durand-Dastès, Frédéric Landy, Philippe Cadène ou Isabelle Sacareau. D'autres références, parmi lesquelles Claire Aubron, Étienne Jacquemet, Kamala Marius-Gnanou, Tristan Bruslé, Virginie Chasles, Antoine Baronnet ou Noé Parrot ont également été souvent citées. La mobilisation de notions telles que les capabilités d'Amartya Sen ou le concept de *desakota* de Terry McGee était particulièrement pertinente lorsqu'elle permettait d'approfondir l'analyse sur l'habiter dans la région.

Le jury regrette toutefois que certaines références se limitent à la mention d'un auteur ou d'un ouvrage, sans que leur apport scientifique soit véritablement explicité. À l'inverse, certaines copies mobilisent très peu de références bibliographiques. Une bonne culture géographique suppose ainsi de pouvoir associer aux exemples et aux concepts des références précises, comprises et effectivement mobilisées dans le raisonnement. Les travaux plus anciens, comme ceux de Pierre Gourou, pouvaient être convoqués, à condition d'être replacés dans leur contexte scientifique et de ne pas être utilisés pour expliquer à eux seuls les dynamiques contemporaines.

C. Les productions graphiques, un outil de démonstration

Le jury a constaté un effort d'illustration dans un certain nombre de copies, ce qui témoigne de l'utilisation de l'heure supplémentaire d'épreuve au concours cette année. Certaines copies ont proposé plusieurs schémas intermédiaires et un croquis de synthèse, avec des productions graphiques bien articulées au développement. Les meilleures illustrations permettaient notamment de représenter des acteurs, des flux, des migrations et des circulations saisonnières, ainsi que de spatialiser des notions comme *desakota* ou les hiérarchisations sociales dans l'espace.

Ces réussites ne doivent cependant pas masquer des difficultés encore importantes dans la production des illustrations. Les candidates et candidats confondent souvent les différents types de productions graphiques — carte, croquis, schéma — et plusieurs croquis sont dépourvus de titre, d'orientation ou d'échelle. Certaines représentations graphiques sont muettes, sans aucun toponyme. D'autres sont placées en annexe sans être appelées, ni commentées dans le développement. D'autres enfin ne présentent pas de légende organisée ou hiérarchisée.

Le jury rappelle qu'une production graphique n'est pas une illustration décorative : elle doit constituer un outil de démonstration, être explicitement mobilisée dans le raisonnement et adaptée aux termes du sujet. La qualité d'une illustration tient donc autant à sa précision et à sa maîtrise de la sémiologie graphique qu'à sa capacité à apporter une réponse au sujet. Le jury appelle également à ne pas multiplier les illustrations au détriment de leur qualité. Il vaut mieux privilégier un ou deux croquis suffisamment précis et construits, plutôt que de juxtaposer plusieurs petites figures très sommaires.

D. Quelques confusions notionnelles ou d'ordres de grandeur

La préparation au concours doit permettre de maîtriser un vocabulaire géographique précis. Plusieurs confusions ont été relevées par le jury, notamment entre habiter, habitat et habitation, entre espace rural et campagne ou entre émergence et développement. Des lacunes persistent également en géographie physique élémentaire sur le fonctionnement de la mousson, le cycle de l'eau, l'étagement de la végétation ou les caractéristiques des différentes techniques agricoles dans les espaces ruraux des mondes indiens.

Le jury rappelle notamment l'importance de maîtriser et de mobiliser des ordres de grandeur, afin de situer les phénomènes étudiés, d'en mesurer l'ampleur et d'étayer les démonstrations (densité, taux de mortalité infantile, taux d'alphabétisation, etc.). Il a constaté de nombreuses erreurs sur ces données chiffrées, à l'instar de plusieurs copies qui donnaient des densités manifestement incompatibles avec les caractéristiques des espaces décrits, comme une densité de 1 600 habitants/km² attribuée au désert du Thar. Les seuils utilisés pour distinguer espaces urbains et espaces ruraux doivent eux aussi être maniés avec précaution, et replacés dans le contexte statistique propre aux pays étudiés.

III. La forme : une exigence à part entière du concours

Le jury attend des candidates et candidats une maîtrise satisfaisante de la langue française. Des erreurs portant sur des mots courants ou sur le vocabulaire géographique sont encore trop nombreuses (« amménagement », « spacial », « engrès », « interland », « briqueterrie »,

« puit », « Fond monétaire international », etc.). Plusieurs erreurs portent également sur le vocabulaire géophysique : « valée », « pleine », « fréatique », « techtonique », etc. Certains toponymes sont régulièrement mal orthographiés, notamment Annapurna, Himalaya, Bhoutan ou Everest, tout comme certains termes propres au programme, notamment « *Dalit* », parfois écrit ou employé de manière incorrecte. Enfin, certaines confusions lexicales peuvent avoir des conséquences importantes sur le raisonnement : « État » et « état », « faim » et « fin », « isolement » et « isolation », « montagnard » et « montagneux », « habiter » et « habitation ». L'emploi d'« habité » à la place d'« habiter » tout au long d'une copie révèle une maîtrise insuffisante de la notion centrale du sujet.

Le jury relève par ailleurs des imprécisions dans la localisation de certains pays de la région, particulièrement visibles et dommageables dans les productions graphiques. On note des inversions entre le Gange et l'Indus, des représentations erronées de l'Himalaya, ou encore Bangalore présentée comme un port. Ces erreurs ne constituent pas nécessairement un motif de sanction, mais elles fragilisent la crédibilité de la démonstration géographique. Le jury invite donc les candidates et candidats à porter une attention particulière aux cartes et aux atlas pendant leur préparation.

Le jury rappelle également que la copie doit être lisible et soignée. Les feuilles de concours étant à petits carreaux, il est attendu des candidates et candidats qu'ils rédigent une ligne sur deux. Le non-respect de cette recommandation rend certaines copies particulièrement difficiles à lire. Une encre suffisamment foncée est également indispensable pour la lecture de copies numérisées.

La présentation doit enfin permettre aux correctrices et correcteurs de suivre facilement le raisonnement. Les annonces de parties et de sous-parties clairement identifiables, les paragraphes bien distincts et les transitions constituent des attendus de la dissertation.

Conclusion générale

Le jury souhaite souligner la qualité de la préparation d'un grand nombre de candidates et candidats. Les copies témoignent d'une solide culture géographique, de connaissances nombreuses sur les mondes indiens et d'un effort manifeste pour répondre au sujet et varier les exemples. Les progrès attendus concernent principalement la capacité à transformer cette culture générale en démonstration géographique. De plus, la qualité formelle de la copie participe pleinement à la démonstration : une rédaction claire et maîtrisée, une présentation lisible et des productions graphiques précises et adaptées au sujet contribuent à la force de l'argumentation. Les copies les plus convaincantes sont ainsi celles qui associent culture géographique, capacité à problématiser et maîtrise rigoureuse de la forme écrite et graphique. Le jury tient enfin à saluer l'investissement des candidates et candidats et le travail des préparatrices et préparateurs. La participation à un concours aussi exigeant et sélectif, ainsi que l'effort accompli pour préparer une nouvelle question au programme dans le temps nécessairement contraint de l'année de CPGE, méritent d'être soulignés. La qualité d'un grand nombre de copies témoigne de cet engagement collectif dans la préparation du concours.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Commentaire de carte géographique

- **SÉRIE : Sciences Humaines**
- **Épreuve écrite**

Sujet : Extrait au 1/25 000 du SCAN 25 édition 2025 (Moûtiers).

Lors de la session 2026, le jury comprenant 16 correctrices et correcteurs a évalué les copies de 1 122 candidats et candidats présents. La moyenne générale est de 10,11/20. L'écart-type s'élève à 3,57. Douze copies de très grande qualité ont été valorisées par la note de 19/20 et plus. Dans le détail, les copies se répartissent comme suit : 11,8% des copies n'ont pas dépassé la note de 6/20 ; 43,5% ont obtenu entre 6,5/20 et 10/20 ; 34,4% entre 10,5/20 et 14,5/20 ; et 10,3% ont obtenu au moins 15/20.

Le sujet proposait un extrait de carte au 1/25000 centré sur la ville de Moûtiers en Savoie (73), accompagné de deux documents annexes, un extrait de carte topographique au 1:250000 permettant de situer Moûtiers à plus petite échelle, et un tableau proposant des statistiques comparées pour Moûtiers, le bassin de vie de Moûtiers (composition communale fournie sous forme de carte), la région Auvergne-Rhône-Alpes, et la France métropolitaine, avec des indicateurs relatifs à la démographie, au logement, aux établissements et aux revenus.

La localisation de l'espace cartographié ne posait pas de difficulté grâce à la carte d'accompagnement au 1/250000. Pourtant de nombreuses copies n'ont mentionné que la région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA), cadre trop vaste pour être pertinent, ou les Alpes (idem), ou se sont trompées de département (Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Isère, certainement parce que cette rivière est visible sur la carte). Certains commentaires étaient trop centrés sur la commune de Moûtiers : rappelons que l'étude doit porter sur l'espace de toute la carte et non pas sur la seule commune qui donne son nom à l'extrait. Être attentif aux bords de l'extrait est un bon réflexe : dans l'angle NO on trouve les thermes de Léchères-les-Bains (localité visible sur le document d'accompagnement), dans l'angle SO on voit la connexion entre les domaines skiables de Valmorel et Saint-François-Longchamp, au sud le village de Saint-Jean-de-Belleville (site de clairière en replat, village éloigné pourtant relativement important), au SE la liaison téléphérique entre le village des Allues et Méribel, etc…

Les bonnes copies ont su faire bon usage du document complémentaire principal, en particulier les statistiques comparées relatives aux logements et aux revenus. Les données statistiques montrent que Moûtiers ne suit pas la même trajectoire que les autres communes de son bassin de vie. Celles-ci sont tournées vers le tourisme, comme le traduit l'importance des résidences secondaires (72,4 % dans le bassin de vie) alors que la petite ville de Moûtiers reste largement résidentielle (avec 72,6 % de résidences principales). Elle ne bénéficie pas des aménités touristiques liées au thermalisme et aux sports d'hiver, présentes dans son bassin de vie, ce qui la marginalise quelque peu. Le taux local de pauvreté est de 24 % (soit

10 points de plus que la moyenne nationale). On pouvait avancer qu'une économie dominée par les services touristiques, fortement marquée par la saisonnalité, crée des « trappes » à bas salaires. L'enjeu est de rendre la ville plus attractive afin qu'elle ne soit plus seulement une étape pour accéder aux stations, afin de pallier les inégalités.

Il ne suffisait pas seulement de lire les tableaux et de ressortir dans le texte quelques chiffres importants, il est utile de les illustrer par des observations sur la carte (localiser les éléments de bâti qui peuvent s'apparenter à des résidences secondaires comme à Valmorel, ou à du logement collectif et social à Moûtiers). Ainsi certaines copies estiment intelligemment le nombre des résidences secondaires et des « lits froids », en proposant une estimation de capacité d'accueil correspondant à au moins cinq fois la population du bassin de vie de Moûtiers. Cet élément nouveau est bien plus pertinent qu'une simple paraphrase des données du tableau. Pour autant, il faut veiller à ne pas sur-interpréter la part des résidences secondaires, notamment pour en déduire une éviction systématique des populations locales, ou des inégalités et une fragmentation socio-spatiale entre la ville et les stations.

Comme les années précédentes, les documents d'appui ont d'ailleurs parfois été sources de confusions ou de fausses pistes pour les candidats et candidates. Certains leur ont attribué trop d'importance, du moins une place équivalente à celle du commentaire de carte. Sur la base de quelques chiffres, ce portrait statistique a aussi eu pour effet dans de nombreuses copies d'orienter vers une hiérarchisation réductrice des enjeux (cf. la dominante tertiaire de l'emploi qui a pu amener à ne rien dire des espaces agricoles ou des équipements hydroélectriques), voire des problématiques reposant sur des hypothèses très discutables, du moins à nuancer (cf. les copies articulant leur propos sur le déclin démographique et économique de ce territoire, ou bien sa seule fragmentation socio-spatiale, etc.).

En termes de structuration, il est trop fréquent de lire des copies dont les questionnements et constats principaux glissent vers des généralités en développant des notions ou concepts qui ne sont que plaqués sur la carte.

Il faut réfléchir à un plan efficace, qui permette de couvrir l'ensemble des enjeux de la carte, ce qui n'est pas toujours le cas, car on observe de nombreuses redondances entre parties, laissant de côté ou faisant l'impasse sur des points importants (l'habitat, les voies de communication, etc.).

Plusieurs types de plans sont toujours possibles. En l'occurrence, le jury a pu relever la prédominance de la trilogie : contraintes physiques / mises en valeur et activités / défis contemporains. Cette organisation pouvait très bien fonctionner, même si pour certaines copies elle a pu orienter vers des lectures encore trop déterministes.

Pour illustrer davantage ce point, et comme envisagé, il a paru utile de livrer quelques exemples de plans tirés d'excellentes copies (ayant obtenu plus de 18/20). Dans la majorité des cas, et conformément à la remarque précédente, la structuration choisie s'appuyait en première partie sur la présentation d'un espace de montagne avec ses contraintes caractéristiques, en y intégrant ou non les ressources et/ou les infrastructures qui en dérivent (notamment voies de communication). Une seconde partie ciblait alors généralement les différentes formes de mise en valeur de l'espace, notamment en termes d'aménagements touristiques et de production énergétique. Pour ce type de plan, les troisièmes parties

pouvaient prendre des directions diverses, insistant sur les enjeux de durabilité et de pérennité du modèle économique en lien avec le dérèglement climatique et les risques naturels, ou sur les différentes formes d'inégalités et disparités socio-spatiales. Dans certaines copies - moins nombreuses -, le risque a été pris d'articuler différentes parties a priori plus ciblées, consacrées par exemple aux infrastructures de transport ou aux vallées comme axes de pénétration et de développement, aux différentes formes de développement touristique ou aux différents profils de communes ou de stations, aux vulnérabilités sociales et environnementales ; la gageure est alors de bâtir un argumentaire qui fasse le lien pour chaque partie avec d'autres dimensions du sujet proposé, sans être trop réducteur, ce qui fut parfois habilement réalisé.

On le voit, ces différents exemples illustrent aussi des variations dans la hiérarchisation des éléments et enjeux de la carte, ce qui est normal et compréhensible.

Plutôt que d'étudier d'hypothétiques « dynamiques » du territoire, la problématique pouvait porter sur les enjeux de dévitalisation et de ruralité confrontés à l'expansion de l'économie touristique. L'espace peut paraître comme une périphérie intégrée en raison de sa centralité touristique, de sa bonne accessibilité, et qui pour autant ne semble plus en croissance démographique et économique, à l'image d'un espace de faible densité et pourtant saturé d'infrastructures. Moûtiers est une petite ville de moyenne montagne placée entre la déprise du système agro-sylvo-pastoral et la spécialisation des activités touristiques qui met les territoires en concurrence. Si la vallée de l'Isère structure ce territoire faiblement peuplé, ce sont bien la moyenne et haute montagne qui paraissent les plus attractives, valorisées par des activités touristiques tournées vers les sports d'hiver. La dépendance aux sports d'hiver peut devenir problématique du fait d'un enneigement aléatoire, particulièrement dans cet espace où les stations ne sont pas installées à une altitude très élevée, avec environ 1 100 mètres aux Allues, ou même 1300 mètres pour Valmorel. Développer un tourisme vert peut permettre de compenser des saisons hivernales peu rentables, mais il ne fallait pas en surestimer les effets : les paragraphes consacrés à la diversification des activités, notamment estivales et inventoriant plusieurs types d'activité sans s'interroger sur leur portée réelle, étaient souvent plus fournis que ceux consacrés au commentaire des stations de ski, ce qui s'avérait gênant.

Également, il était légitime de noter l'importance des différents risques en montagne. L'Isère et le Doron peuvent rapidement gonfler et monter en crue lors de la fonte des neiges et des pluies torrentielles. Les vallées étroites, contraignent fortement l'étalement du bâti et les axes de transports qui peuvent être très perturbés en cas d'éboulement (ce fut le cas de la RN90 à Moûtiers en 2025 en pleine saison hivernale), de coulées de boue voire d'avalanches (on pouvait remarquer les paravalanches au niveau de la forêt de Cellier).

Ceci dit, les troisièmes parties plaquées dominent encore, telles que celles qui mettent en avant des conflits d'usage entre préservation et exploitation, ou qui étaient plus largement consacrées aux changements globaux (ou même uniquement climatiques) et au devenir du tourisme dans les Alpes. Si cela a donné lieu à des développements justes et intéressants sur le fond, ceux-ci étaient presque toujours très déconnectés de la carte, et se rapprochaient davantage d'un exercice de dissertation.

Après en avoir débattu, le jury souhaite également faire part de quelques remarques relatives à la forme, au vocabulaire, et aux qualités attendues pour décrire finement la carte.

Les copies sont généralement bien équilibrées entre parties, mais il y a des exceptions, et les gros déséquilibres sont presque aussi gênants que les copies inachevées (sans conclusion ou fin de 3ème partie par exemple).

Concernant les introductions, elles sont très inégales, tant en volume que sur le fond. Les introductions sont parfois très courtes (une demi-page, sans même présenter les documents du corpus, en particulier les documents complémentaires) ou à l'inverse parfois excessivement longues (2 pages et demie, quasiment 25% de certaines copies). Les bonnes copies font dès l'introduction l'effort de lier le cadre naturel avec les enjeux identifiés dans la problématique ou le plan annoncé.

Il ne faut pas se priver de lancer le commentaire de la carte à partir d'une accroche pertinente (historique, culturelle, scientifique, …), à condition de bien savoir la relier à l'espace cartographié. Ainsi, de mêmes accroches (Hannibal et ses éléphants, le Tour de France, « La Montagne » de Jean Ferrat, une citation d'Élisée Reclus, …) ne produisent pas forcément les mêmes effets selon qu'elles apparaissent plaquées, ou connectées à la carte étudiée.

De bonnes idées de croquis ont pu être relevées (dont des coupes, même si souvent plus pertinentes dans l'intention que dans la réalisation). Cela dit, les croquis de synthèse n'étaient pas forcément les plus évidents à construire ici, avec des difficultés dans le traitement de l'étagement. En effet, les croquis devaient faire apparaître des éléments de reliefs (ce qui ne fut pas généralement le cas), a minima quelques altitudes, lignes de crête voire ruptures de pente. La qualité graphique des croquis doit être un minimum soignée (en particulier les aplats de couleur). Enfin, il est utile que les croquis (absents de la majorité des copies cette année encore, ce qui ne les pénalise pas, rappelons-le) soient référencés ou utilisés dans le commentaire. Ils doivent apporter des éléments ou éclairages différents de ce qu'on trouve dans le texte.

Les éléments de mesure à partir de la carte sont encore trop rarement présents, et lorsqu'un effort est fait, les quantifications ne sont pas réussies pour autant (cf. des calculs de distances fantaisistes). Ici il pouvait s'agir de mesurer la longueur de certaines remontées mécaniques ou conduites forcées alimentant une centrale électrique, ou de calculer la dénivellation sur une distance donnée sur certains versants (certaines pentes en pourcentage en ont d'ailleurs été dérivées et commentées à bon escient).

D'importants soucis d'orthographe ont été rencontrés (« sky » pour ski, « millieu » pour milieu, « glacière » pour glaciaire, « morènes » pour moraines, « Yser » pour Isère), les copies étant très hétérogènes sur ce point. Mais c'est avant tout le recours à un vocabulaire précis et géographique qui se révèle discriminant. En premier lieu, il convient d'insister : les termes de « carte », « territoire », « espace », « milieu », et même « paysage » ne sont pas interchangeables en géographie, même dans l'exercice du commentaire.

Le sujet de cette année exigeait évidemment des connaissances et du vocabulaire sur les espaces de montagne (cf. la distinction adret / ubac, souvent absente, voire inversée). Le vocabulaire en lien avec les formes du relief n'est généralement pas très riche, on ne peut pas se contenter de donner l'altitude du point le plus bas et du point le plus haut... La carte permet d'observer une grande diversité de formes topographiques qui font la richesse paysagère de cette montagne : des crêtes, des combes, des escarpements, des cols, ravines, vallées

encaissées, gorges. Ces termes gagnent à être associés à des sites observés et mentionnés, représentés sous forme de croquis par exemple. Indépendamment de connaissances sur l'orogenèse des Alpes (valorisées mais loin d'être déterminantes), une bonne lecture des altitudes (ainsi que des dénivelés et pentes qui en dérivent) fournit déjà de nombreuses clés de lecture. Des descriptions superficielles ne permettaient pas de servir l'analyse de l'espace et de faire le lien avec les aménagements (l'organisation des stations de ski par exemple), le peuplement, les activités (infrastructures hydroélectriques par exemple). L'observation de la topographie est essentielle dans l'exercice du commentaire et encore plus en montagne : les villages se trouvent sur des replats, notamment pour tous les hameaux de la grande commune des Avanchers.

Rappelons que l'Isère n'est pas un fleuve, ni un axe fluvial, mais une rivière affluente du Rhône. L'hydrographie de moyenne et haute montagne se caractérise par l'aspect torrentiel des cours d'eau qui est observable par leur linéarité, en raison des forts dénivelés, comme on le voit dans la vallée du Doron de Bozel.

Au-delà des considérations topographiques ou hydrographiques, l'emploi de termes précis est également important pour montrer une hiérarchisation des niveaux d'agglomération de l'habitat : hameaux (nombreux), villages, bourgs, bourgs centres, petites villes. On lit pourtant dans de nombreuses copies que Moûtiers est « une petite commune » de 3 500 hab., ou un village, ou à l'inverse constitue une conurbation. Un mauvais usage de la terminologie ne permet pas de comprendre le déclassement de certaines localités, ou le déplacement des centralités.

Les copies sont trop souvent descriptives, avec peu d'analyse, à l'image des lectures de carte par le seul prisme des activités présentes (cf. l'obsession de la diversification des activités). Il faut autant que possible éviter les inventaires détaillés (paraphrases de la carte), mais établir des liens entre les lieux. La capacité à décrire finement certains éléments visibles sur la carte, pour ensuite formuler des hypothèses explicatives pertinentes, est toujours valorisée. Cela vaut mieux qu'un ton péremptoire dans l'affirmation de phénomènes ou de réalités qui n'en sont pas, et que l'on peut difficilement étayer sur la carte, la surinterprétation étant un défaut récurrent. Beaucoup prennent des risques, et spéculent avec des termes qu'ils ne maîtrisent pas.

Le jury regrette de lire encore trop de copies qui reposent sur la personnification d'un territoire, surtout lorsque cela conduit à mettre en avant des jugements de valeur hâtifs, à l'image d'un territoire trop souvent présenté ici comme répulsif. Cette obsession du dynamisme / non dynamisme est souvent trop envahissante ; à l'extrême, bon nombre de copies se sont distinguées par un misérabilisme montagnard et rural à bannir.

Sans que cela soit à considérer comme des éléments de correction - les candidates et candidats n'ayant pas le temps d'approfondir chaque sujet en trois heures -, ce rapport revient pour finir sur quatre des enjeux majeurs de la carte de Moûtiers (d'autres auraient aussi pu être développés) qui se sont avérés assez discriminants :

A/ L'habitat

La description de l'habitat, tant traditionnel que plus récent, a très rarement été satisfaisante. Cela vaut autant pour les espaces urbanisés (Moûtiers a été très peu décrit, et plus largement peu d'éléments de morphologie urbaine ont été fournis pour expliciter et illustrer l'habitat dans les vallées), que ruraux (certains termes de vocabulaire qui pouvaient être attendus ici l'ont très rarement été, comme replats ou hameaux que l'on trouve dans moins de 10% des copies).

La simple lecture des statistiques du document d'accompagnement ne remplace pas l'étude des sites urbains. Le site de la ville de Moûtiers, en fond de vallée et en rive droite de l'Isère, occupe un ombilic, c'est-à-dire une zone relativement plane où les versants de la vallée s'écartent, et est fermé par deux verrous comme celui de Brides-les-Bains à Salins les Thermes, de sorte que Moûtiers peut être compris comme un site d'échange entre la vallée de l'Isère et celles des Doron. La chenalisation de l'Isère avec son tracé rectiligne à Moûtiers évite les risques d'une rivière imprévisible. La gare et le cimetière ne sont pas entourés d'habitations et restent en périphérie, deux indices d'un faible développement urbain, essentiellement en raison des contraintes de site. La densité communale élevée s'expliquait d'ailleurs par ce site exigu et une faible superficie communale. En revanche la trame viaire planifiée du centre-ville n'implique pas que celle-ci soit récente, alors même que son bâti médiéval (cathédrale, un musée occupant certainement un bâtiment patrimonial, un quartier dénommé « les Cordeliers ») accueille des fonctions centrales. On devait remarquer la relative absence de lotissement pavillonnaire, l'aménagement de nouveaux quartiers étant soumis à l'étagement des habitations, y compris pour l'habitat collectif (barres d'immeubles au sud de la ville). Des copies se sont pertinemment interrogées sur un possible « effet tunnel » des axes de transport de la vallée de l'Isère au niveau de Moûtiers, les flux ne faisant peut-être que passer sans s'y arrêter. On peut également interpréter la transformation de la RN90 en voie rapide en 2x2 voies reliant Moutiers à l'autoroute 430 comme une marque de désenclavement du bassin de Moûtiers. Dans tous les cas, il fallait éviter de présenter Moûtiers et la vallée de l'Isère comme un espace enclavé, mal desservi, et à l'écart des dynamiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le secteur Bellecombe-Tarentaise/Aigueblanche est en revanche avantagé par rapport à Moûtiers comme point d'accès aux stations mais aussi comme lieu de vie selon les standards modernes. Il dispose d'espaces plans plus étendus dans la vallée de l'Isère, permettant l'étalement urbain, et devenant un petit pôle secondaire de services. Il était intéressant de comparer Aigueblanche et Moutiers, la première s'est développée plus récemment, avec des habitations plus espacées et des lotissements (« le clos Mercier, » « La grande prairie »).

B/ L'étagement de la végétation et les traces d'un système agro-sylvo-pastoral

Il faut comprendre les espaces montagnards en observant l'étagement de la végétation, maints exemples sur la carte pouvaient convenir pour illustrer les étages collinéen, montagnard, subalpin, et alpin voire nival. Aussi, plus on monte en altitude et plus les regroupements de population se font rares et de taille limitée : on passe d'une petite ville (+ 2 000 hab.) en fond de vallée comme Moûtiers, à des villages comme les Allues à 1 000 m. d'altitude, à des hameaux resserrés comme Celliers Dessus à 1 250 m., puis de simples chalets comme celui de Colomban à l'ouest de la carte. Le peuplement est donc peu dense et inégalement réparti en fonction des contraintes montagnardes. Il fallait remarquer que les

hameaux se trouvent sur des sites de replats sur les versants (et non au fond de vallées étroites) et que la limite de l'habitat permanent se trouve autour de 1 300 m.

Les forêts se concentrent au centre et à l'est de la carte, sur des versants moins inclinés et moins élevés. Il s'agit de forêts mixtes et sans statut particulier, une forêt assez anarchique où les chemins sont irréguliers et où les forêts domaniales comme celle de Morel sont restreintes, laissant place à des propriétaires privés.

Des copies ont noté que les routes demeurent surtout à basse altitude, à l'étage collinéen, alors que les activités récréatives se trouvent sur l'étage montagnard (randonnées, aires de pique-nique dans les bois). Les anciens chemins de transhumance et l'habitat pastoral (chalets d'alpage) sont maintenant réutilisés par des chemins de randonnées ou des refuges pour randonneurs. Cette mutation illustre le déclin du pastoralisme. La différence entre adret et ubac permet de montrer une exploitation différenciée des espaces. L'ubac a pu être déboisé pour le pâturage alors que l'adret l'a été pour les cultures. Parfois il ne reste plus que le toponyme (nombreux exemples) pour nous indiquer la trace de l'ancienne activité agricole.

Il n'était pas forcément pertinent de consacrer de longues pages à des dynamiques passées (cf. le système agro-sylvo-pastoral), surtout si c'est pour conclure qu'il a complètement disparu depuis et que l'agriculture n'est plus visible dans l'espace, ce qui représentait d'ailleurs un jugement hâtif et erroné. Si ce système pastoral est entré depuis longtemps en crise, les marques n'en sont pas visibles partout, et il n'y avait pas tant d'exemples évidents de sites d'enfrichement et de fermeture paysagère (parfois soulignés aussi par le figuré de forêt ouverte).

Ces marques d'abandon et la part très marginale des agriculteurs dans la population active n'indiquent donc pas pour autant que tout élevage ou pratique agricole a disparu. Les prés autour des hameaux d'altitude sont encore très présents, et on pouvait identifier des bâtiments modernes d'élevage (plus vastes) construit dans la longueur. Les communes présentes sur la carte appartiennent à la zone AOP du fromage Beaufort, et ces productions constituent une valorisation de l'élevage bovin laitier encore rémunératrice aujourd'hui.

C/ L'aménagement de la montagne, en particulier hydroélectrique

Des connaissances sur la chronologie du développement et de l'aménagement des espaces montagnards étaient attendues, en particulier sur les débuts du thermalisme, les périodes d'aménagements hydroélectriques (en fonction de leurs types), les différentes phases de création des stations de ski, en particulier avec le plan neige de 1964 (plutôt bien connu il faut le souligner). Il importe en effet de rehistoriciser un minimum les différentes phases d'aménagement : une ignorance totale de la chronologie des activités et fonctions encore présentes sur la carte (thermalisme, aménagements hydro-électriques, les différentes générations de stations de sports d'hiver, etc.) est logiquement pénalisée.

Le thermalisme remonte ici au XIXe siècle. Dans les stations thermales, le casino ou l'hippodrome, équipements classiques de ces localités, sont ici absents, ce qui indiquerait un repli assez ancien de l'activité, même si elle est encore présente. A Brides-les-Bains, le thermalisme a été délaissé pour se concentrer sur les sports de neige, en s'articulant avec la station d'altitude de Méribel - Les Allues par un téléphérique.

L'Isère et les deux Doron ont des régimes nivo-pluviaux. Ils disposent d'un lit étroit mais sont artificialisés par la présence de barrages et de centrales hydro-électriques. Relever de telles installations ne nourrit cependant pas le commentaire. On peut dépasser la simple énumération en décrivant sommairement les logiques fonctionnelles qui dictent leur localisation. On observe successivement des centrales hydroélectriques de vallées (au fil de l'eau à Brides-les-Bains), et celles de versant. Le barrage des Échelles d'Hannibal, construit dans un verrou glaciaire qui ferme la vallée avant Aigueblanche, détourne une partie des eaux de l'Isère. Le fonctionnement est différent pour la retenue de la Coche : sa forme ovoïde atteste de son caractère artificiel, c'est un réservoir où se transvasent différentes conduites forcées, qui alimente à son tour l'usine électrique souterraine de Saint-Hélène-la-Coche située 800 mètres en contrebas. On peut souligner la puissance de la pression de l'eau en mesurant la hauteur de chute. Elle ne joue pas en revanche un rôle de retenue des crues ou d'approvisionnement des stations de ski pour la production de neige artificielle. Enfin, c'est un contre-sens d'écrire que la production hydroélectrique est consommée uniquement localement (alors même que la densité est faible). Cette importante production d'énergie est envoyée vers le reste du département par des lignes électriques visibles sur le document d'accompagnement.

D/ Les stations de ski

Plusieurs références témoignant d'une culture géographique ont parfois été utilement rappelées par des candidates et candidats, que ce soit Bernard Debarbieux sur l'image de la montagne, Lionel Laslaz sur les espaces montagnards, ou de façon plus attendue ici Rémy Knafou sur les générations de stations. La classification en générations est utile pour comprendre les sites et l'évolution des stations (par exemple leur éventuelle désaffection) quand elle est cependant maîtrisée.

Les erreurs relatives aux générations de stations de ski visibles sur la carte n'ont pas été pénalisées outre mesure dès lors qu'elles reposaient sur un argumentaire cohérent (et pas trop plaqué !), d'autant plus que la typologie peut différer selon les auteurs (de 4 à 6 générations). Ainsi la station de Valmorel qui était au cœur de la carte est une station-village de 4ème ou 5ème génération (création en 1976), alors qu'une grande majorité de copies l'ont qualifiée de station intégrée de 3ème génération (comme Val Thorens juste au sud), voire de seconde génération (comme Courchevel ou Méribel dans les 3 vallées à proximité) ; certains arguments pris isolément pouvaient orienter vers ces hypothèses, le jury en a bien convenu.

La position en ubac de Valmorel, de 1300 à 1500 mètres, permettait une proximité avec les pistes en garantissant un bon enneigement. Le défrichement pour mettre en place des pistes de ski se lit encore sur la carte actuelle. Valmorel est une station créée ex nihilo, sans centre bourg préexistant. Le commentaire devait analyser le plan de masse de la station. L'objectif de ses concepteurs est de loger un maximum de touristes sur un minimum d'espace, en créant une esthétique s'intégrant au paysage. Les formes du bâti montrent des immeubles fonctionnalistes qui suivent les courbes de niveau, de façon curviligne, reliés par un « télébourg » (mais attention, rien ne permettait d'avancer avec assurance qu'il s'agissait de grandes barres de plusieurs étages comme dans les cas des stations intégrées de troisième génération, à des altitudes plus élevées de surcroît ; ici il s'agit davantage de gros chalets).

Le nombre de remontées mécaniques montre l'importance de la station, et leurs connexions étend le domaine skiable : grâce au document d'accompagnement on comprend que son domaine skiable est relié à celui de Saint-François-Longchamp en Maurienne, par-dessus le col de la Madeleine. L'équipement est conséquent avec une télécabine de 2 km et deux télésièges. On pouvait relever jusqu'à quelle altitude montent ces infrastructures (celui du Mottet grimpe à 2 399 m.). De même, on pouvait calculer le dénivelé des pistes. L'importance de ces infrastructures laisse supposer une fréquentation importante durant la saison hivernale.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Interrogation de géographie

- **SÉRIE : Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 41

Membres du jury : Luc MERCHEZ, Serge WEBER

Lors de la session 2026, le jury a écouté 41 candidates et candidats sur 46 candidates et candidats convoqués, compte tenu de 5 désistements. Les notes s'étendent de 6/20 à 19/20. La moyenne s'établit à 13.4 et l'écart-type à 3.54. En haut de l'échelle de notation, dix-sept candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15/20.

Au regard de ces résultats, le jury exprime sa satisfaction d'avoir écouté des candidates et candidats dans l'ensemble bien préparés à l'épreuve orale, capables de structurer des exposés clairs et argumentés, avec une bonne maîtrise du vocabulaire de base du commentaire de carte et une certaine aisance à ancrer leur analyse dans des espaces et des lieux précisément localisés sur la carte. Rares ont été les prestations hésitantes, souffrant d'une insuffisante gestion du temps ou du vocabulaire attendu, ou encore manquant de rigueur dans leurs démonstrations.

Comme les années précédentes, le jury s'est efforcé de proposer des cartes topographiques variées, réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ces cartes ont pu concerner des espaces urbains centrés autour de villes de grande voire de très grande taille (Avignon, Le Havre – Étretat, Le Mans, Lille – Roubaix – Tourcoing, Tours), des espaces très urbanisés dans leur quasi-totalité (Cannes – Grasse – Sophia-Antipolis, Palaiseau – Arpajon), des espaces industrialisés de longue date (Saint-Omer – Aire-sur-la-Lys, Mulhouse), mais aussi des espaces ruraux (Craonne – Beaurieux – Chemin des Dames, Dannemarie – Delle – Sundgau, Forêt de Verdun, Forges-les-Eaux, Landernau – Landivisiau, l'Isle-Jourdain – Gimont, Vézelise – Colombey-les-Belles). Comme toujours, des milieux spécifiques ont été présentés, comme les littoraux (Aigues-Mortes, Castets – Lit-et-Mixe – Léon, Île-de-Ré, Saint-Pol-de-Léon – Roscoff, Toulon – Le Gros Cerveau – Mont-Faron) les espaces de montagne (Les Arcs – La Plagne, Porto – Calanches de Piana – PNR de Haute-Corse, Saint-Claude – PNR du Haut-Jura, Saint-Jean-Pied-de-Port – Saint-Étienne-de-Baïgorry, Samoëns – Haut-Giffre, Valloire – Aiguilles d'Arves – Col du Galibier, Vicdessos – Pique d'Estats – Pic du Montcalm) ou les vallées fluviales (Chinon – Langeais, Valence). Chaque carte ne se réduit évidemment pas à un type de milieu unique, de même pour le type d'activités présentes. Les contrastes sont souvent importants d'une zone à l'autre de la carte, et certaines d'entre elles rendaient bien compte de ces espaces de contact entre milieux différenciés (Cavaillon – Fontaine-de-Vaucluse, Méru – Chaumont-en-Vexin, Nîmes – Beaucaire, Nuits-Saint-Georges, Thiers – Pont-du-Château, Thonon-les-Bains – Évian-les-Bains – Lac Léman, Vescovato – Castagniccia – PNR de Corse, Villard-de-Lans – Mont Aiguille – PNR du Vercors).

Le jury rappelle qu'il sélectionne également des cartes des territoires ultramarins. Il s'est agi cette année des cartes de Saint-François – Marie-Galante – La Désirade et de Saint-Pierre – Cirque de Cilaos – Parc National de la Réunion.

La carte topographique est systématiquement accompagnée par un document complémentaire. Soit une planche documentaire au format A3, pouvant contenir des tableaux statistiques, des graphiques, des photographies, des extraits de documents de planification ou de prévention, d'information destinée au grand public ou encore de promotion, des textes de toute nature ; soit une autre carte qui peut avoir été éditée à autre date et à une échelle différente, le plus souvent mais pas pour autant systématiquement une carte ancienne au 1/50 000. Ces documents annexes n'ont que très rarement été négligés et ont été plutôt bien valorisés dans le commentaire, même si certains exposés leur ont fait trop de place ou d'autres, à l'inverse, pas assez. Lorsque ces documents annexes offraient une clef supplémentaire de compréhension de la carte étudiée et que l'exposé ne l'avait pas saisie, le jury a invité les candidates et candidats à y revenir pour en déduire l'éclairage qui manquait.

La prestation orale est l'occasion de mettre en valeur une interprétation argumentée, ce qui suppose une posture pédagogique dans la communication. Il est toujours valorisant de s'adresser au public davantage qu'à la carte et donc d'éviter de tourner trop longtemps le dos à l'auditoire, ce qui suppose d'être explicite dans la localisation à l'oral des exemples choisis.

La construction des exposés a globalement révélé une très bonne gestion du temps, qui s'est traduite dans la façon d'équilibrer la durée des parties, de maîtriser la durée de l'introduction. Le jury recommande d'éviter les introductions très longues (celles qui ont duré 5 ou 6 minutes ont été suivies d'exposés déséquilibrés) et rappelle que la conclusion n'est efficace que lorsqu'elle n'est ni atrophiée ni limitée à une stricte répétition des mêmes phrases que l'introduction. La troisième partie est également révélatrice de l'entraînement à cet exercice. Elle peut donner lieu à deux défauts récurrents : un remplissage improvisé pour faire durer ou, au contraire, une accélération excessive pour compenser un étirement des parties précédentes.

Quelques remarques et recommandations peuvent être exprimées ici au terme de cette session très riche.

Une qualité valorisée est le soin accordé à une prise de recul vis-à-vis des grandes unités paysagères (unités de relief, paysages agraires, etc.), exprimant le soin de mettre en évidence les grands principes d'organisation de l'espace représenté par la carte. Cette démarche invitait à privilégier une présentation hiérarchisée. L'attention aux altitudes générales est pour cela d'un grand secours, de même que l'identification des principales formes du relief. Essayer, dans la mesure du possible, d'identifier les régions naturelles ou historiques n'est jamais un effort vain, même quand on ne connaît pas nécessairement le nom de certaines régions. Ceci étant, l'attention à ces caractéristiques peut le plus souvent servir de point de départ à une interprétation, et certaines localisations très hâtives et erronées ont donné lieu à de lourds contresens tout au long de l'exposé.

Lorsqu'il y a, dans le sujet, un support iconographique, comme une photographie, notamment de paysage, il doit être mobilisé car le paysage reste bien souvent l'une des clefs du questionnement. La photographie qui, selon les sujets tirés, peut figurer sur la couverture de

la carte, fait partie des documents à mobiliser, de même que le (ou les, selon les cartes) carton(s) de localisation, qui ne doivent pas être négligés dans la préparation.

Dans la salle de passage, deux cartes générales de la France métropolitaine sont affichées, comme dans la salle de préparation (une carte géologique simplifiée et une carte routière à petite échelle). Il est tout à fait possible, au cours de la prestation, de s'en approcher pour les mobiliser si c'est opportun. Le jury signale toutefois qu'il n'y a pas l'équivalent pour les Outre-mer.

La surinterprétation n'est jamais une stratégie payante. Du moins, lorsqu'il semble indispensable d'apporter une connaissance a première vue non décelable sur la carte, il faut le faire de façon prudente, mesurée et justifiée. Plaquer des connaissances importées est rarement une bonne manière d'élucider les signes à interpréter, cela ne doit jamais se substituer à l'observation ni à l'interprétation de ce qui est observé. Le cœur de l'exercice est bien l'élucidation de signes observés sur la carte. C'est d'autant plus vrai lorsque les idées plaquées s'avèrent hors sujet ou en contradiction avec le contexte – ce qui s'est avéré dans plusieurs exposés. Les contresens, qui sont sans doute le principal défaut des prestations les moins réussies, peuvent être mieux évités lorsque les surimpositions d'idées préétablies sont tempérées.

Dans le même ordre d'idées, les plans préconçus et plaqués peuvent s'avérer être des sources de contresens et d'erreurs d'interprétation. En particulier, il n'est guère aisé de pouvoir étayer sur toutes les cartes, au moyen de signes tangibles, des processus comme l'adaptation au changement climatique, la résilience, la connexion du territoire, la patrimonialisation, les inégalités systémiques, le marketing territorial, la multifonctionnalité à l'échelle d'un territoire, la transition écologique, etc. En l'absence d'éléments de preuve sur la carte ou dans le document d'accompagnement, il n'est pas conseillé de s'aventurer sur la piste de certaines hypothèses difficiles à étayer sur la carte.

Un certain nombre de raccourcis ont été récurrents : toutes les stations hivernales ne sont pas liées au Plan Neige, la toponymie n'est pas forcément l'unique indicateur de vocations agricoles ou de formes de relief, toute région frontalière n'est pas nécessairement enclavée, toute région peu densément peuplée ou montagneuse n'est pas nécessairement enclavée non plus, tout quartier périurbain avec des logements individuels n'est pas un lotissement et toute extension urbaine ne se fait pas « en doigt de gant » et n'est pas non plus toujours un étalement urbain – autant de termes qui se sont avérés disproportionnés. Certaines formes du relief ou du littoral ont été plaquées là où elles n'existaient pas, et beaucoup d'éléments topographiques ont hâtivement été résumés à des « aménités ».

A l'inverse, les formes très attendues du peuplement, du paysage agraire, du relief, etc. sont supposées être assez maîtrisées pour pouvoir être identifiées, prouvées et éventuellement nuancées. Des questions ont donc amené le jury à demander des précisions sur des formes comme bocage, openfield, plaine, étagement bioclimatique, les profils longitudinaux et transversaux des vallées fluviales, etc. Plus finement, des éléments comme les digues, les retenues d'eau, les différents types de canaux, le rôle des réseaux ferrés hiérarchisés, l'organisation du finage des communes, les pentes, l'exposition, etc. Enfin, le jury a été surpris que la morphologie urbaine, y compris dans des agglomérations de taille modeste, ait si rarement été étudiée avec méthode et avec la terminologie adéquate.

Enfin, le jury rappelle que l'entretien est un moment important. Les candidates et candidats doivent se préparer à garder une réserve de concentration pour y apporter leur attention et leur disponibilité. Son but n'est pas de tester de nouvelles connaissances mais plutôt d'inviter les candidats à affiner des propositions inabouties, à rectifier ou à assurer un raisonnement interprétatif resté indécis, à mieux formuler des hypothèses ou à recalibrer des déductions aventureuses. Les réponses trop longues, qui réduisent les occasions d'aider les candidates et candidats à améliorer leur analyse, de même que les réponses trop laconiques, sont évidemment des occasions manquées. Il est rare que le jury demande à confirmer une interprétation juste : lorsqu'il revient sur des propositions entendues, c'est en général pour les rediriger vers davantage de cohérence avec le réel.